



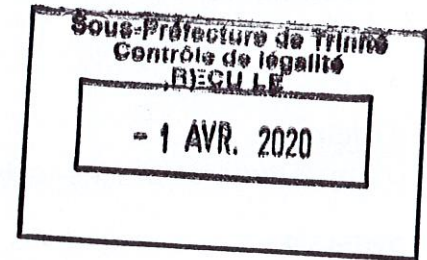
République Française
Collectivité Territoriale de Martinique
Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU VENDREDI 08 DECEMBRE 2017**

Présidence : Alfred MONTHIEUX
Secrétaire : Patricia ZAMON Epouse TELLE
Date de convocation : 29 Novembre 2017
Nombre de conseillers en exercice : 54

Nombre d'élus présents pour ce point : 47
Nombre de procurations : 05

Extrait n°CC-12-2017/150



Date de Publication : 0 1 AVR. 2020

Objet : Approbation des procès-verbaux des réunions du 17 mars et 09 juin 2017

ETAIENT PRESENTS :

Titulaires : Maurice BONTE, Marie-Thérèse CASIMIRIUS, Norbert MONSTIN, Patricia ETINOF, Thierry MARECHAL, Georges GELIE, Henri ROMANA, Joachim BOUQUETY, Serge MENIL, Sylvie PALCY, Raphael VAUGIRARD, Justin PAMPHILE, Pamela PATRON, Alban BASINC, Joseph PERASTE, Charles CARISTAN, Lucien SALIBER, Germain DUTON, Alfred MONTHIEUX, Farell FRANCOIS-HAUGRIN, Joël Christine LINORD, Claude BELLUNE, Laura LITADIER Epse VILET, Belfort BIROTA, Christian VERNEUIL, Gwladys COLER, Jiovanny WILLIAM, Christian RAPHA, Rose-Marie GENOT-PLESDIN, Bruno Nestor AZEROT, Séverine TERMON, Jean-Baptiste ROTSEN, Violaine DIAZ, Jean-Hugues MONFILE, Fabienne LABRANCHE-GROUGI, Patrick BONIFACE, Sarah ANGAMA, Jean-Frantz CAUVER, Frédéric BUVAL, Patricia ZAMON Epse TELLE, Christian PALIN, Ghislaine PASCHAL, Paulette RAPON, Jean DORSAN.

Suppléants : Ugo AVININ, Sabrina SAUSSAY

Arrivé en cours de séance : Gilbert COUTURIER.

AVAIENT DONNE PROCURATION

Sonia COLDOLD à Justin PAMPHILE, Jenny DULYS-PETIT à Charles CARISTAN, Danielle ABOBT-NOMEL à Farell FRANCOIS-HAUGRIN, Quelly LONETE à Alfred MONTHIEUX, Frédérick BERET à Ghislaine PASCHAL

ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES :

Kristelle RISAL, Sonia COLDOLD, Jenny DULYS-PETIT, Danielle ABOBT-NOMEL, Quelly LONETE, Chantal MAIGAN, Frédérick BERET.

Les membres du Conseil Communautaires,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

DECIDE

Article 1 :

D'approuver les procès-verbaux du 17 mars 2017 et du 09 juin 2017.

Article 2 :

Monsieur le Préfet, Monsieur le Trésorier, Monsieur le Directeur Général des Services sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération.

Vote

Pour :29

Contre :00

Procurations :05

Abstention :00

Abstention déclarée :00

Pour extrait certifié conforme

Fait à Marigot, le 10/07/2017

Le Président

Alfred MONTHIEUX

